

Original: Anglais



ORDRE DU JOUR ANNOTE

33^{ème} SESSION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC

(Ankara, 10-11 mai 2017)

Bureau de Coordination du COMCEC

Ankara, mai 2017

www.comcec.org

Pour plus d'informations
Bureau de Coordination du COMCEC
Necatibey Cad. No:110/A
06100 Yucetepe
Ankara - TURQUIE

Téléphone: 90 312 - 294 57 10
Télécopie: 90 312 - 294 57 77
Web www.comcec.org
courrier électronique: comcec@comcec.org

Original: Anglais



**ORDRE DU JOUR DE LA 33^{ème} REUNION
DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC**

(Ankara, 10-11 mai 2017)

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de OCI-2025: Programme d'Action
4. Commerce Intra-OCI
5. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
6. Améliorer le Transport et les Communications
7. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
8. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Allègement de la Pauvreté
10. Renforcement de la Coopération Financière
11. Préparations pour l'Échange de Vues sur «*Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI*»
12. Projet d'Ordre du Jour de la 33^{ème} Session du COMCEC
13. Questions Diverses
14. Adoption du Rapport

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'arrière-plan et l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC à la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi, qui se tiendra les 10 et 11 Mai 2017 à Ankara, en Turquie.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 12 d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTES D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre

Le COMCEC continue ses efforts dans le cadre de la Stratégie du COMCEC, adoptée lors de la 4^{ème} Session Extraordinaire du Sommet de la Conférence Islamique, tenue à la Mecque en 2012. Selon la Stratégie, le COMCEC a pour objectif de produire et de diffuser des connaissances, de partager des expériences et des meilleures pratiques; de développer une compréhension commune et de rapprocher les politiques entre les Pays Membres afin d'aborder les problèmes économiques et sociaux de la Oummah Islamique et d'y remédier.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, a pour objectif d'assurer une participation active et directe des Pays Membres. A travers les réunions des Groupes de Travail (GT), les experts des Pays Membres se réunissent deux fois par an dans chaque domaine de coopération. Les réunions des GT constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres participant aux groupes de travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Depuis la 32^{ème} Session du COMCEC, les Groupes de Travail ont tenu 9 cycles de réunions (8^{ème} Réunion pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière) et ont délibéré sur des questions et des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails concernant chaque groupe de travail figurent sous le point pertinent de l'ordre du jour. Dans le cadre du mécanisme du Financement de Projets du COMCEC, 9 projets ont été achevés en 2016. De plus, 15 projets ont été considérés comme éligibles de recevoir des subventions fournies par le BCC dans le cadre du 4^{ème} appel de projet et sont prévus d'être achevés d'ici la fin de l'année 2017. Le BCC va lancer le cinquième appel de projets le 1^{er} Septembre 2017. Les documents relatifs au Financement de Projets du COMCEC sont consultables sur le site Web du COMCEC (<http://www.comcec.org/en/pcm>).

La mise en œuvre réussie de la stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les Etats Membres du BCC. A cet égard, les Points Focaux Nationaux du COMCEC ainsi que les Points Focaux des Groupes de Travail se réunissent chaque année pour discuter des moyens et des méthodes nécessaires pour assurer une mise en œuvre efficace et un bon déroulement de la Stratégie. Dans ce contexte, la 5^{ème} Réunion Annuelle de Coordination du Groupe de Travail des Points Focaux du COMCEC aura lieu du 23 au 25 Mai 2017 à Ankara, en Turquie.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. A cet égard, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC et les recommandations de politiques de la Session Ministérielle du COMCEC.

La 32^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les Etats Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé aux Etats Membres et aux Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la

Stratégie. La Session a de même salué les activités organisées par les Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et les études de recherche aussi bien que les perspectives sectorielles conduites et préparées par le BCC spécifiquement pour enrichir les discussions dans chaque Réunion du Groupe de Travail du COMCEC.

De plus, la Session a apprécié l'achèvement des quatorze projets financés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC en 2015 et le progrès accompli dans la mise en œuvre de neuf projets nouveaux au titre du troisième appel de projet en 2016. La Session a de même apprécié le quatrième appel de projet fait par le Bureau de Coordination du COMCEC en Septembre 2016.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. Le Comité examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Mise en Œuvre de OCI-2025: Programme d'Action

Le Programme d'Action de l'OCI pour la période 2016-2025 (OCI -2025: Programme d'Action) a été adopté par le 13^{ème} Sommet de la Conférence Islamique tenu à Istanbul, République de Turquie, les 14 et 15 Avril 2016. Rappelant les résolutions pertinentes des 30^{ème} et 31^{ème} Sessions du COMCEC, la 32^{ème} Session du COMCEC a souligné l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale de l'OCI 2025: Programme d'Action par le COMCEC et a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement détaillés sur la mise en œuvre du Programme lors des Sessions et des Réunions de Suivi du COMCEC.

La Session a de même demandé au Secrétariat Général de l'OCI de proposer un plan de mise en œuvre en consultation avec les organes pertinents de l'OCI, y compris le COMCEC, en vue de le soumettre à l'examen des Pays Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Générale de l'OCI devrait soumettre un rapport au Comité sur les récents développements liés à la mise en œuvre de l'OCI:2025 Programme d'Action. Le Comité examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce Intra-OCI

Le commerce est l'un des domaines importants de coopération du COMCEC. La 32^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce et a accueilli favorablement les recommandations de politiques de ces réunions.

Conformément à la résolution de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue le 9 Mars 2017 à Ankara avec pour thème «Les Systèmes de Guichet Unique dans les Etats Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude préparé spécialement pour la Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations relatives sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org). De plus, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce sera tenue le 2 Novembre 2017 avec pour thème «Les Zones Économiques Spéciales dans les Etats Membres de l'OCI: L'Apprentissage à Partir des Expériences».

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce. Le Comité examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis majeurs que relèvent les Pays Membres de l'OCI dans l'utilisation des Systèmes de Guichet Unique?
- ii) Quelles sont les mesures à entreprendre pour améliorer l'efficacité des Systèmes de Guichet Unique existants dans les Pays Membres de l'OCI?
- iii) Quelles sont les mesures à prendre pour développer la coopération entre les Pays Membres en ce qui concerne les Systèmes de Guichet Unique?

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique Liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI).

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir: l'Accord-Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. Le nombre minimum de pays membres nécessaire pour la mise en œuvre opérationnelle du Système a été atteint à la fin de l'année 2014.

Au cours de sa 32^{ème} Session, le COMCEC a fait appel aux Etats Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords du SPC-OCI, à savoir l'Accord-Cadre, le PRETAS et les Règles d'Origine, et les a invité à les signer et ratifier dans les meilleurs délais. De plus, la Session a pris note avec satisfaction que le Royaume du Maroc transmettra sa liste de concession mise à jour au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales (CNC) dans les mois prochains. La Session a invité le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) à transmettre au nom de ses six pays membres, leurs listes de concession mises à jour au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais afin d'utiliser rapidement les opportunités d'accès au marché qui seront offertes par le SPC-OCI. En Mars 2017, les pays membres suivants ont soumis leurs listes de concession mises à jour: la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie et la République Islamique d'Iran.

D'autre part, le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) organise des événements de sensibilisation aux avantages du SPC-OCI, parmi les fonctionnaires gouvernementaux et le secteur privé dans les Etats Membres. Dans ce cadre, le CIDC organisera un Séminaire de Formation consacré aux Etats Membres Asiatiques sur «le Système de Commerce Préférentiel entre les Etats Membres de l'OCI (SPC-OCI)» en collaboration avec la Banque Islamique de Développement (BID) les 13 et 14 Septembre 2017 à Jakarta/Indonésie.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. Le Comité examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

Questions à Débattre:

- i) Y-a-t-il un nouveau développement survenu dans votre pays depuis la 32^{ème} Session du COMCEC concernant la signature/ratification des Accords SPC-OCI, la soumission des listes de concession mises à jour ou les mesures administratives pour la mise en œuvre du Système?
- ii) Quel est le niveau de prise de conscience du Système SPC-OCI dans votre pays? Pensez-vous que davantage d'événements de sensibilisation sont nécessaires?
- iii) Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre pour accélérer la mise en œuvre du SPC-OCI avec succès?

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quinze Foires Commerciales Islamiques. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont de même organisées par le CIDC dans les Etats Membres.

La 32^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les Etats Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a de même réitéré sa demande envers les Etats Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques et les expositions sectorielles spécifiques.

Questions à Débattre:

- i) Comment évaluez-vous la performances des Foires Commerciales Islamiques? Comment ces foires peuvent-être améliorées?

- Assistance Technique Liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à joindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. A cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 32^{ème} Session du COMCEC a exprimé ses remerciements et son appréciation au Groupe de la BID et au CIDC pour avoir organisé des cours de formations et des séminaires dans l'intérêt des Pays Membres, en ce qui concerne les questions liées à l'OMC. La Session a de même demandé au BID, au SESRIC et au CIDC de continuer de fournir de l'assistance technique aux Etats Membres sur les questions relatives à l'OMC et de conjuguer leurs efforts afin d'augmenter la sensibilisation des Etats Membres à l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies.

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports au Comité en ce qui concerne leurs activités dans ce domaine.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis relevés par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou en matière de l'adhésion à l'OMC? Dans ce cadre, quels sont les besoins de votre pays en matière d'assistance technique dans les questions relatives à l'OMC?
- ii) Est-ce que vous considérez que les programmes d'assistance technique liée à l'OMC organisés par la BID et le CIDC sont adéquats? Quelles sont les mesures supplémentaires à entreprendre à cet égard?

- Activités de Financement du Commerce

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, qui est la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 32^{ème} Session du COMCEC a apprécié les activités de financement et de promotion du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Etats Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI. La Session a de même invité les Etats Membres à compléter les conditions d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID réalise sa mission avec succès.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre au Comité un rapport sur ses activités concernant le financement du commerce et l'assurance du risque de crédit à l'exportation.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis majeurs que relèvent les sociétés dans votre pays, en particulier les PME, pour accéder au financement du commerce?
- ii) Est-ce que votre pays a des politiques/programmes spécifiques pour une meilleure utilisation des services de financement du commerce de la SIFC par les sociétés?

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et éliminant les barrières techniques entre eux. La 32^{ème} Session du COMCEC a salué les activités de l'INMPI dans le domaine de la standardisation, de la métrologie et de l'accréditation aussi bien que leur effet sur la facilitation du commerce et les projets de développement de capacité pour les Etats Membres.

Depuis la 32^{ème} Session du COMCEC, le Sommet Mondial de l'Économie Halal a été organisé du 15 au 17 Décembre 2016 à Istanbul, en marge de la 10^{ème} Réunion de l'Assemblée Générale de l'INMPI.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI présentera un rapport au Comité sur les derniers développements liés aux activités commerciales de l'INMPI.

Questions à Débattre:

- i) Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la visibilité de l'INMPI et de ses services dans les Etats Membres?

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique

- Réunions du Secteur Privé

Une participation active du secteur privé au COMCEC et aux autres institutions pertinentes de l'OCI a une importance particulière dans la promotion du commerce intra-OCI et des investissements. Dans ce cadre, les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des 57 Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer de nouveaux marchés et apprendre les meilleures pratiques. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise de même des Forums pour les Femmes Entrepreneurs.

La 32^{ème} Session du COMCEC a encouragé le CICIA pour qu'elle continue ses efforts en vue de satisfaire les nouveaux besoins du secteur privé dans les pays membres et soumettre un rapport sur les progrès achevés à la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC aussi bien qu'à la 33^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICIA devrait présenter un rapport au Comité sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

Questions à Débattre:

- i) Outre les efforts en cours, quelles autres mesures supplémentaires peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé aux efforts de coopération économique sous l'égide du COMCEC?

- Centre d'Arbitrage de l'OCI

Dans son discours d'ouverture au cours du 13^{ème} Sommet de la Conférence Islamique tenu les 14 et 15 Avril 2016, le Président de la République de Turquie, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN a proposé la création d'un centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul, en Turquie, en tant qu'un mécanisme de règlement des différends. Par conséquent, rappelant cette proposition, la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi s'est félicitée de la proposition de l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) en collaboration avec la CICIA concernant la proposition d'une étude sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul et leur a demandé de soumettre cette étude lors de la 32^{ème} Session du COMCEC. La 43^{ème} Réunion du Conseil des Ministres a pris note de cette recommandation évaluée durant la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Rappelant la résolution pertinente de la 43^{ème} Réunion du Conseil des **Ministres des Affaires Étrangères** de l'OCI et la résolution pertinente de la 32^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC, la 32^{ème} Session du COMCEC a pris note de l'exposé fait par le CICIA et l'Union des Chambres et des Bourses de Turquie (TOBB) sur la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI affilié à la CICIA à Istanbul et leur a demandé de soumettre un rapport d'avancement à ce sujet lors de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s):

- La CICA et TOBB devraient soumettre au Comité le rapport d'avancement susmentionné sur les derniers développements concernant la création d'un Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. Le Comité examinera la question et prendra les mesures nécessaires.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer le Transport et les Communications

Le secteur de transport et des communications revêt une importance particulière au développement économique des Pays Membres. Dans cette perspective, la 32^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 7^{ème} et 8^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications et a accueilli favorablement les recommandations de politiques formulées durant ces réunions.

Depuis la 32^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) a tenu sa 9^{ème} Réunion le 16 Mars 2017, avec pour thème «Accroître les Niveaux de Pénétration des Services Internet Large Bande dans les Pays Membres de l'OCI». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis dans l'accroissement des niveaux de pénétration des services internet large bande dans les pays respectifs. Le GTTC a examiné le rapport de l'étude du même titre préparée spécifiquement pour cette réunion. Une série de recommandations de politiques ont été mises au point à la fin de la Réunion. Les documents relatifs de la 9^{ème} Réunion du GTTC sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications sera tenue les 18 et 19 Octobre 2017 avec pour thème «Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI.» Le Groupe de Travail devrait mettre au point une série de recommandations de politiques qui seront soumises à la 33^{ème} Session du COMCEC durant la Session d'Échange de Vues au Niveau Ministériel.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la 9^{ème} Réunion du GTTC ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis majeurs que relève votre pays pour accroître le niveau de pénétration large bande?
- ii) Quelles mesures pourraient être entreprises pour accroître le niveau de pénétration large bande dans votre pays?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif

Le Tourisme Respectant les Règles de l'Islam (TRI) est l'un des domaines ayant connu la plus rapide croissance dans le secteur du tourisme. Vue l'importance du TRI, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses trois réunions successives à ce sujet important.

Depuis la 32^{ème} Session du COMCEC, le GTT a tenu sa 9^{ème} Réunion le 16 Février 2017, avec pour thème «Le Tourisme Respectant les Règles de l’Islam: Réguler les Établissements d’Hébergement dans les Pays Membres de l’OCI.» Le GTT a examiné le rapport de l’étude sur le thème de la réunion. Après avoir fait des débats fructueux, le Groupe de Travail a mis au point une Directive sur le TRI, en tant qu’un document de référence dans ce domaine pour les Pays Membres. Toutes les publications et les présentations relatives sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme sera tenue le 21 Septembre 2017 avec pour thème «Gestion des Risques et des Crises et Sortie de la Crise du Secteur du Tourisme dans les Pays Membres de l’OCI».

En ce qui concerne les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération ;

- La 5^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC s’est tenue à Istanbul, en Turquie, le 4 mai 2017, avec le thème «Communication et Gestion des crises dans le Tourisme: Défis et Solutions récents dans les Pays de l’OCI».
- La 3^{ème} Exposition du Tourisme et du Voyage aura lieu au Caire, en Égypte, du 18 au 21 Octobre 2017.
- La 10^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) aura lieu du 12 au 14 Novembre 2017, au Bangladesh.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera la Directive du COMCEC sur le TRI Visant à Réguler les Établissements d’Hébergement.

Questions à Débattre:

- i) Quelles sont les politiques, initiatives ou les stratégies mises en œuvre dans votre pays pour réguler les établissements d’hébergement du TRI dans le secteur touristique?
- ii) Quels sont les moyens et méthodes qui peuvent être utilisés pour renforcer la coopération entre les Pays Membres afin de réguler les établissements d’hébergement du TRI?

POINT 8 DE L’ORDRE DU JOUR

Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire

La question des pertes alimentaires est l’un des enjeux majeurs ayant un effet défavorable sur le domaine de l’agriculture et de la sécurité alimentaire dans le monde ainsi que dans les Pays Membres de l’OCI. Vue l’importance de cette question, le Groupe de Travail du COMCEC sur l’Agriculture (GTA) a consacré ses trois réunions successives aux pertes alimentaires et aux déchets.

Dans ce cadre, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l’Agriculture (GTA) s’est tenue le 23 Février 2017 à Ankara avec pour thème «Réduire le Gaspillage Alimentaire dans les Pays Membres de l’OCI». Le GTA a examiné le rapport de l’étude préparé sous le thème de la réunion. A la fin de la réunion, le Groupe de Travail a mis au point des recommandations de politiques concrètes, qui seront soumises durant la

prochaine Session Ministérielle du COMCEC. Toutes les publications et les présentations relatives sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

La 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail de COMCEC sur l'Agriculture aura lieu le 28 Septembre 2017, avec pour thème «Améliorer la Performance du Marché Agricole: Création et Développement des Institutions de Marché.»

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la 9^{ème} Réunion du GTA ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations de politiques de la Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quelles mesures ont été prises dans votre pays pour réduire le gaspillage alimentaire? Quels sont les défis auxquels fait face votre pays à cet égard ?
- ii) Quelles sortes d'initiatives ont été développées pour réduire le gaspillage alimentaire dans votre pays? Existe-t-il un cadre législatif spécifique qui pourrait inspirer les autres pays membres en ce qui concerne le gaspillage alimentaire?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR
Allègement de la Pauvreté

L'allègement de la pauvreté occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. Dans ce cadre, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a été tenue le 6 Avril 2017 à Ankara sur le thème «La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OCI: Un Piège de la Pauvreté.» Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs meilleures pratiques, les défis et les exécutions des politiques concernant le thème de la réunion. Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude intitulée «La Malnutrition dans les Pays Membres de l'OCI: Un Piège de la Pauvreté» et a mis au point une série de recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations relatives sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

La 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté aura lieu le 5 Octobre 2017, à Ankara avec pour thème «Education des Enfants Défavorisés dans l'OCI: La Clé pour Échapper à la Pauvreté.»

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté. Le Comité examinera les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis concernant la réduction de la malnutrition dans votre pays?
- ii) Avez-vous une stratégie nationale/un programme /un plan d'action spécifique pour faire face à la malnutrition?
- iii) Quel est le rôle des organisations internationales, des Organisation Non-Gouvernementales et des donateurs en ce qui concerne la réduction de la malnutrition dans votre pays?

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) est un fonds spécial au sein de la BID, établi selon la décision du 3^{ème} Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005. Le fonds a été officiellement lancé en 2007, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Etats Membres. Il se concentre sur le développement humain, l'agriculture et le développement rural, l'infrastructure de base et les micros entreprises. Le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA) est une autre initiative importante au sein de la BID. Il a été lancé en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, relancer la production agricole et créer des offres d'emploi dans les Pays Membres Africains.

La 32^{ème} Session du COMCEC a réitéré sa demande aux Etats Membres engagés au FSID de respecter leurs engagements. Elle a fait appel aux pays membres qui ne se sont pas encore engagés au FSID de s'y engager en vue de permettre au Fonds de financer plus de projets de développement dans les Pays Membres. La Session a de même fait appel aux Pays Membres pour la mise en œuvre de la résolution du Conseil des Gouverneurs de la BID en ce qui concerne les donations au terrain du Waqf afin que le FSID investisse et augmente ses sources de revenue visant l'allègement de la pauvreté. La session a également demandé au FSID d'intensifier ses efforts pour la mobilisation des ressources provenant de différentes sources, y compris le secteur privé dans les Etats Membres.

D'autre part, la 32^{ème} Session du COMCEC a apprécié l'attribution du financement de la part de la BID pour le projet de renforcement des capacités du SESRIC pour 2017. La 32^{ème} Session a de même accueilli favorablement l'achèvement du Programme de Coton de l'OCI avec succès, ensemble avec le projet de renforcement des capacités du SESRIC. Elle a exprimé son appréciation à toutes les parties prenantes qui ont contribué au Programme et leurs a remercié.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre à la Session un rapport concernant la mise en œuvre du FSID et du PSDA. Le Groupe devrait de même informer le Comité sur la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités susmentionné.

- Programme de l'EPF-OCI

Le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) a été lancé par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation professionnelle et de la formation dans les Pays Membres. Le SESRIC rapporte les développements concernant la mise en œuvre de l'EPF-OCI aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions Ministérielles du COMCEC.

La 32^{ème} Session du COMCEC a apprécié les efforts du SESRIC visant à lancer et mettre en œuvre des divers programmes de renforcement des capacités et des cours de formations dans des différents domaines. La Session a de même demandé au SESRIC et à la BID de continuer à développer et à mettre en œuvre de nouveaux projets et initiatives dans le cadre des sous-programmes de l'EPF-OCI, et a appelé les Etats Membres à participer et à soutenir les divers programmes de renforcement des capacités du

SESRIC dans le cadre du Programme de l'EFP-OCI à travers l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN).

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait soumettre un rapport au Comité sur la mise en œuvre du Programme de l'EFP-OCI.

- **Mise en Œuvre des ODD**

Ayant remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Objectifs de Développement Durable (ODD) se réfèrent à un ensemble d'objectifs et buts qui ont été adoptés lors de la Réunion de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2015 et devraient être achevés d'ici 2030.

Rappelant la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC concernant l'identification des domaines prioritaires des ODD pour les Etats Membres, la 32^{ème} Session du COMCEC a invité les Etats Membres à compléter dûment «L'Étude de Tendances sur les Priorités des ODD des Pays Membres de l'OCI», conçue et organisée par le SESRIC. La 32^{ème} Session a demandé au SESRIC de soumettre un rapport concernant les résultats de l'étude lors de la 33^{ème} Réunion du Comité de Suivi et la 33^{ème} Session du COMCEC.

La Session a de même apprécié l'étude intitulée «Les Contributions des Institutions de l'OCI dans l'Achèvement des Objectifs de Développement Durable (ODD)» réalisée par la BID et le Bureau de Coordination du COMCEC en coopération avec le SESRIC, le CIDC, l'ICCIA, l'INMPI. La Session a demandé aux Etats Membres et aux Institutions pertinentes de l'OCI d'utiliser les constatations de cette Étude.

De plus, la 32^{ème} Session du COMCEC a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de rassembler les activités des Institutions de l'OCI en ce qui concerne la mise en œuvre des ODD dans les Pays Membres et de soumettre un rapport lors de la prochaine Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer le Comité sur les résultats de l'étude susmentionnée.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR Renforcement de la Coopération Financière

La Stratégie du COMCEC a identifié la coopération financière en tant que l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le COMCEC a intensifié ses efforts visant à renforcer la coopération financière entre les Etats Membres. Dans cette perspective, conformément à la résolution de la 32^{ème} Session du COMCEC, la 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue le 30 Mars 2017 avec pour thème «Améliorer la Gestion de la Dette Publique dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail a examiné le rapport de l'étude préparé spécialement pour la Réunion et a mis au point une série de recommandations de politiques. Toutes les publications et les présentations relatives sont consultables sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org et ebook.comcec.org).

De plus, la 9^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière aura lieu le 26 Octobre 2017, avec pour thème «Diversification des Instruments Financiers Islamiques.»

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière. Le Comité examinera

les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis majeurs et les obstacles que relève votre pays dans la gestion de la dette publique?
- ii) Quelles sont les politiques et les expériences de votre pays en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la gestion de la dette publique?
- iii) Votre pays a-t-il une stratégie officielle concernant la gestion de la dette?

De plus, les activités qui continuent dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de Valeur de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC aussi bien que dans le cadre des Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI.

- Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI

La coopération entre les Bourses de Valeur a été initiée par le COMCEC en 2005. Par conséquent, le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI a été créé et a tenu dix réunions jusqu'à présent. Le Forum a apporté des contributions importantes en vue de renforcer la coopération financière entre les Etats Membres comme le lancement de l'Indice 50 de la Charia S&P OCI/COMCEC en 2012. La 10^{ème} Réunion du Forum a été tenue à Istanbul, en Turquie, le 27 Octobre 2016. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

De plus, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, le Forum des Bourses de Valeur des Etats Membres de l'OCI a soumis le «Rapport Technique sur l'Initiative du Marché de l'Or pour les Etats Membres de l'OCI» durant la 32^{ème} Session du COMCEC. Par conséquent, la 32^{ème} Session a apprécié la proposition du Forum sur l'établissement d'une plate-forme concernant le commerce et la compensation de l'or, ayant pour objectif ultime d'établir une bourse/plate-forme de l'or entre les Pays Membres volontaires. La 32^{ème} Session a de même demandé au Forum/au Secrétariat du Forum de réaliser les études nécessaires pour la plate-forme/la bourse proposée et a invité les Etats Membres intéressés à participer activement à l'Équipe de Travail du Forum afin de supporter la plate-forme/la bourse en accélérant l'intégration des bourses et l'harmonisation des cadres réglementaires.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer le Comité sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur le rapport susmentionné sur « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Etats Membres de l'OCI ». Le Comité discutera la question et prendra les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) L'indice S&P OCI/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment peut-on promouvoir la visibilité de l'indice S&P OCI/COMCEC dans les Etats Membres ainsi que dans le monde entier?
- ii) Comment envisagez-vous le potentiel de l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI?

- Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 pour renforcer la coordination et la coopération dans le domaine de l'infrastructure réglementaire et juridique en vue d'élaborer des politiques et des règlements plus harmonisés entre les Pays Membres. Dans ce cadre, le Forum a tenu cinq réunions jusqu'à présent. La 5^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 27 Octobre 2016 à Istanbul, en Turquie. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).

De plus, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a soumis le «Rapport sur l'Initiative de la Bourse Immobilière pour les Etats Membres de l'OCI» durant la 32^{ème} Session du COMCEC. La Session a pris note de la proposition du Forum sur l'établissement d'une plate-forme électronique concernant la Bourse Immobilière entre les Etats Membres participant au Forum. La Session a de même demandé au Forum/au Secrétariat du Forum de réaliser des études détaillées pour identifier les étapes nécessaires afin d'établir la plate-forme proposée; avec le soutien des autorités nationales pertinentes et des bourses de valeur des Etats Membres volontaires. De plus, la Session a invité les Etats Membres à participer activement aux études afin de soutenir la plate-forme proposée à travers leurs organismes autorisés pour conduire de nouveaux travaux techniques en vue d'établir la plate-forme.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer le Comité sur les développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que sur l'initiative susmentionnée. Le Comité discutera la question et prendra les mesures nécessaires.

Questions à Débattre:

- i) Quels sont les défis et les obstacles auxquels fait face votre pays pour renforcer le développement du marché des capitaux et diversifier les produits conformément aux normes internationales?
- ii) Comment envisagez-vous le potentiel de l'Initiative de la Bourse Immobilière pour les Pays Membres de l'OCI?

- Réunions des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI

Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont réunies annuellement en vue de partager les expériences et renforcer les capacités institutionnelles et humaines dans ce domaine. La 14^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI a été tenue le 5-6 Novembre 2014 à Surabaya, en Indonésie.

La 32^{ème} Session du COMCEC a apprécié la proposition de la Banque Centrale de Turquie d'organiser la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI durant le second semestre de 2017. Les Etats Membres ont été invités par la 32^{ème} Session à participer activement à la Réunion.

Le Comité a également salué les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres sur les différents aspects de la coopération et a demandé au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des Etats Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Comité devrait être informé en ce qui concerne les préparations de la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Etats Membres de l'OCI organisée par la Banque Centrale de la République de Turquie en tant que l'hôte de l'événement. Le SESRIC devrait informer le Comité sur les efforts de formation et de renforcement des capacités indiqués ci-dessus.

Questions à Débattre:

- i) Comment renforcer la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays dans le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des Banques Centrales/Autorités Monétaires?

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Préparations pour l'Échange de Vues sur «L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI»

Les sessions d'échange de vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 32^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la prochaine Session du COMCEC serait « L'Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI » et a demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications, de formuler des recommandations de politiques concrètes sur ce sujet et de présenter un rapport lors de la 33^{ème} Session du COMCEC.

Conformément à la résolution indiquée ci-dessus, la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications serait tenue les 18 et 19 Octobre 2017, avec pour thème «Amélioration des Corridors de Transport Transnationaux entre les Pays Membres de l'OCI.»

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer le Comité sur les préparations de la session d'échange de vues.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'Ordre du Jour de la 33^{ème} Session du COMCEC

Le projet de l'ordre du jour de la 33^{ème} Session du COMCEC serait étudié par le Comité de Suivi sous ce point de l'ordre du jour.